



Le Communal

Juin 2014 - N°39
Magazine d'informations
Municipales



Pont de l'Arn

■ Edito	2
■ Les Elus	3
■ Budget	4/5
■ Travaux	6-7
■ Intercommunalité	8/9
■ Histoire	10-11
■ Les écoles	12/13
■ Jeunesse	14/16
■ Animation/Tourisme	17
■ Retour en images	18/19
■ Infos mairie	19/21
■ Infos en vrac/Agenda	22
■ Astuces & Recettes	23

Publication

- > Tirage : 1600 exemplaires gratuits
- > Directeur de la Publication :
Christian CARAYOL
- > Rédaction / Conception :
Commission, communication équipe
dirigée par **Christophe CHABBERT**
- > Secrétaire :
Isabelle BOFFO
- > Crédits photos :
Ludovic CABRITA
- > Photo couverture :
La Place du Moulin
- > Conception / Impression :
Studio 32 Com



Le conseil municipal élu le 23 mars dernier m'a renouvelé sa confiance pour présider aux destinées de notre commune ; à cette occasion j'ai rappelé à toutes et à tous ce que je considérais comme essentiel dans la mission qui nous est confiée. Ce texte fait référence aux valeurs qui doivent être les nôtres tout au long de la mandature :

« Lorsque le suffrage universel, fondement de la République, vous porte à des responsabilités communales, légitimement cela vous procure un sentiment de satisfaction ; vous pouvez, chers amis, le savourer à sa juste mesure...

Lorsqu'une équipe sortante est reconduite pour un second mandat, comme c'est en grande partie le cas, on peut estimer que nos concitoyens ont jugé très majoritairement qu'elle avait répondu aux attentes de la population.

Si le sentiment du devoir accompli doit nous habiter, il ne doit pas nous détourner des valeurs qui doivent être les nôtres : l'humilité pour le présent et la responsabilité pour l'avenir.

Pour le mandat qui nous attend avec ses incertitudes et ses espoirs, j'en appelle à l'intelligence individuelle seule garante d'une efficacité et d'un discernement collectif.

Vivons notre slogan « Unis pour notre commune » comme la philosophie de notre action future.

Les exigences qui bâtiront pendant 6 années, le destin de notre collectivité, seront surmontées par un respect sans faille de l'union à travers la richesse de notre diversité.

L'équipe est à l'image de notre commune : des parcours variés, des vécus multiples, des caractères différents. Si nous savons les additionner, alors le destin

de notre communauté n'en sera que meilleur.

L'engagement que vous prenez, aujourd'hui, de servir les autres est un acte qui compte dans une vie, il procède de ce qu'il y a de meilleur dans une société qui, quelquefois, peut s'éloigner des valeurs de notre république.

Servons l'intérêt général, prenons la nécessaire hauteur vis-à-vis du quotidien forcément passionné. La route, ainsi suivie, conduira notre commune vers un avenir digne et prospère.

“Vive nos villages
et nos hameaux
Vive la Commune de
Pont de l'Arn.”

le Maire,
Christian CARAYOL



Christian carayol
Maire de Pont de l'Arn



Florence ESTRABAUD
1ère Adjointe
aux Associations



Christophe CHABBERT
Adjoint à la Culture,
Communication,
scolaire, animation



Anne-Marie HOULES
Adjointe
aux Affaires Sociales



J.Pierre GARRIGUES
Adjoint à l'Assainissement,
à la Centrale Hydroélectrique



Dany CHABBERT
Adjointe à la Sécurité
et à l'Environnement



Christophe LUCAS
Adjoint aux travaux,
et aux sports



Hugues FARENC
Conseiller Municipal
délégué aux Finances



Bernard CABANES
Vice-Président
de la CACM



Marie-Pierre CALVAYRAC
Conseillère Municipale



Laure MUNOZ
Conseillère Municipale



Sophie ESPEZEL
Conseillère Municipale



Philippe MARCOU
Conseiller Municipal



Christine FAGES
Conseillère Municipale



Michel MAYNADIER
Conseiller Municipal



Claudine SICARD
Conseillère Municipale



Maxime CROS
Conseiller Municipal



**Florence
GUILHEM-LOUBIÈRE**
Conseillère Municipale



Bernard PUECH
Conseiller Municipal



Jacques BOUTOT
Conseiller Municipal



Sonia CABROL
Conseillère Municipale



Gilles CARAYON
Conseiller Municipal



Chantal BOURNIQUEL
Conseillère Municipale

Budget 2014

Voilà six ans que vous nous avez confié la gestion de notre commune et la gestion financière de celle-ci. Fidèles à nos engagements nous avons élaboré les budgets en conséquence, ce qui nous a permis de conduire des projets à travers des choix financiers équilibrés et raisonnés. Aujourd'hui nos différents bilans font état d'une gestion saine et maîtrisée, notre endettement reste identique en volume alors que notre population s'est accrue et que les recettes ont augmenté. Lors du dernier conseil

municipal nous avons voté les comptes administratifs et les budgets, et nous avons reconduit à l'identique les taux d'impositions.

Vous trouverez ci-dessous des graphiques avec les chiffres qui correspondent aux éléments principaux de nos différents budgets, ils vous permettront d'avoir une vision globale de la situation financière de notre commune.

H. FARENC

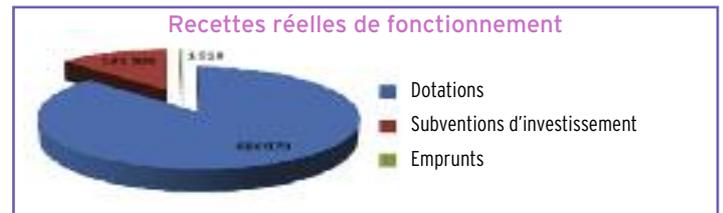
Conseiller Municipal délégué Adjoint aux finances

Répartition des dépenses et de recettes réelles de la section de fonctionnement du compte administratif 2013 :



Le compte administratif 2013 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 405 868€ qui a été affecté en réserves de la section d'investissement afin de financer de nouveaux projets.

Répartition des dépenses et de recettes réelles de la section de fonctionnement du compte administratif 2013 :



Tous les budgets ont été votés lors de la séance du 19 mars 2014 et les différents montants sont répartis au sein du tableau ci-dessous.

Comprendre le budget communal

Une définition :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
COMMUNE :	2 160 000.00€	900 000.00€	3 060 000.00€
CENTRALE :	365 366.00€	649 741.99€	1 015 107.99€
ASSAINISSEMENT :	95 000.00€	58 533.87€	153 533.87€
SPANC :	10 000.00€	0.00€	10 000.00€
ECOLES :	80 000.00€	0.00€	80 000.00€
CCAS :	80 000.00€	0.00€	80 000.00€
TOTAL :		4 318 641.86€	

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit en effet les orientations politiques de la Commune et détermine les moyens à mettre en œuvre.

Le budget primitif, programme estimatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1er janvier

et le 31 décembre, est également l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

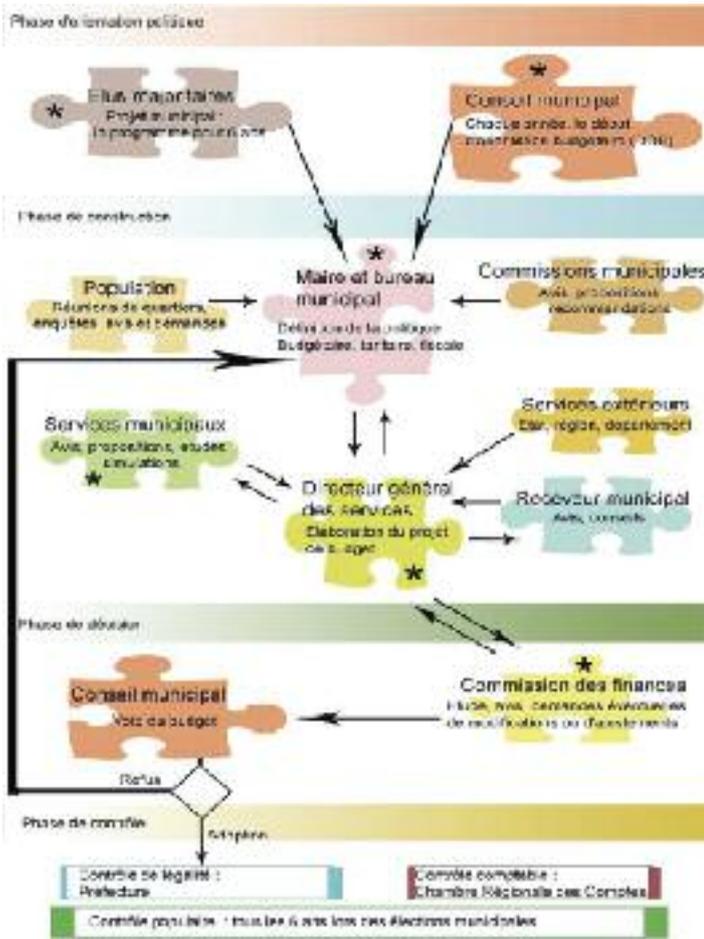
L'élaboration du budget :

Les élus et les services municipaux élaborent ensemble ce budget, en s'efforçant de contrôler les dépenses et les recettes pour aboutir à l'équilibre.

Cet exercice tient effectivement compte des choix politiques des élus, par exemple la rénovation de la centrale, mais d'autres éléments ne sont pas maîtrisables, tels que les dotations de l'Etat, les subventions à projet, les dépenses liées à l'augmentation du coût de la vie et un certain nombre de dépenses obligatoires (personnel, entretien du patrimoine, charges liées aux écoles, charges liées à la dette). Néanmoins, leurs volumes peuvent varier en fonction des choix politiques.

Ces éléments sont évoqués lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

Toutes les communes doivent voter leur budget avant le 31 mars. Les décisions modificatives permettent en cours d'année de réajuster les prévisions du budget primitif, en autorisant éventuellement de nouvelles dépenses et recettes.



Répartition du Budget Communal

Section de fonctionnement

DEPENSES

Frais de personnel
Transferts versés
Fournitures
Services extérieurs
Administration générale
Intérêts de la dette
Epargne brute

RECETTES

Recettes fiscales
Dotations de l'Etat
Produits de l'exploitation du domaine

Section d'investissement

DEPENSES

Remboursement en Capital de la dette
Acquisitions et travaux
Subventions versées

Epargne Disponible

RECETTES

Epargne brute
Subventions et dotations
Produits de cession
Emprunts nouveaux

Comme chaque année la commune soutient le milieu associatif en attribuant un certain nombre de subventions de fonctionnement comme le montre le tableau ci-dessous

ADACEM	100.00 €
AMMAC (membres et anciens combattants)	100.00 €
ASS.AIGUILLES FUSEAUX RIGAUTOU	100.00 €
ECOMUSEE MONTAGNE NOIRE	100.00 €
HAUTPOULOISE	100.00 €
LE GLOBE	100.00 €
MOTO CLUB MAZAMETAIN	100.00 €
SACAOMN	100.00 €
BADMINTON CLUB ASS SPORT LOISIR	150.00 €
RAGE RACING	150.00 €
VTT MAZAMET	150.00 €
MARICAN ESCAPADES	200.00 €
UVM	500.00 €
SNAAG ANCIENS GENDARMERIE	250.00 €
VIRAGE	250.00 €
VOLLEY CLUB	250.00 €
ASSOCIATION SPORTIVE JL ETIENNE	300.00 €
HORSE BALL	300.00 €
ASS.PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	300.00 €
MAZAMET PLONGEE	300.00 €
RESPIRER A MAZAMET	300.00 €
CHAT PROTEGE	400.00 €
GOLF CLUB DE LA BAROUGE	400.00 €
LA MOLE EN FETE	500.00 €
PETANQUE PONT DE L'ARN	400.00 €
CENTRE EQUESTRE DE LA JONQUIERE	700.00 €
CLUB NAUTIQUE MAZAMET & AUSSILLON	500.00 €
SOLEIL COUCHANT RIGAUTOU - 3 ^{ème} Age	500.00 €
AMIS DE L'ECOLE DE RIGAUTOU	600.00 €
AMIS DE L'ECOLE DE ST-BAUDILLE	600.00 €
TROUSSE ENCHANTEE	600.00 €
JM LIRE	700.00 €
CLUB DE L'AMITIE PONT de L'ARN - 3 ^{ème} Age	700.00 €
CHASSEURS DES MONTS DE L'ARN	1 000.00 €
BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE	1 500.00 €
RALLYE MONTAGNE NOIRE	1 000.00 €
OFFICE DE TOURISME MAZAMET	800.00 €
ECOLE DE RUGBY SCM	1 200.00 €
PATINEURS VAL. DU THORE (déplacements)	1 500.00 €
TENNIS CLUB	2 600.00 €
PATINEURS VALLEE DU THORE	3 500.00 €
MJC ST BAUDILLE (FETE)	4 000.00 €
TENNIS (participation travaux)	5 200.00 €
MJC ST BAUDILLE (travaux emprunt)	0 €
MJC ST BAUDILLE	8 600.00 €
FCPM	15 000.00 €
ASP RIGAUTOU	1 000.00 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	100.00 €
AIL NET WORK	100.00 €
LABORATOIRE ZAA (tourisme imaginaire)	1 300.00 €
MJC ST BAUDILLE (aide exceptionnelle 40 ans)	1 300.00 €
CYCLO SPORT MAZAMET	200.00 €
UNSS LYCEE HOTELIER MAZAMET	100.00 €
SPEED SPORT	400.00 €
HAUT LANGUEDOC AVENTURE	100.00 €
MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS	61 300.00 €
REVERSEMENT TAXE SEJOUR OT	8 941.97 €
PROVISIONS	1 758.03 €
TOTAL	72 000.00 €

Travaux

Terrain de pétanque



Espace Fête de St Baudille - Installation nouvel éclairage public

Elagage d'arbres



Tennis couvert



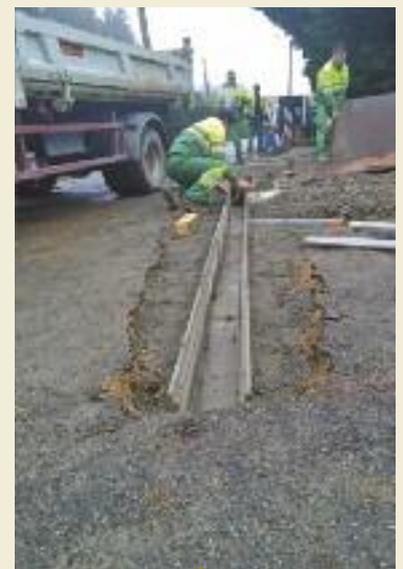
Rue du Gué de l'Arn



Salle de Rigautou



Fossés creusés aux Calmettes et Route de Vermeils



Pluvial au Bruguet

Travaux

Rénovation de l'appartement
de l'école Louis Germain.



Installation
de chéneaux
à la salle
de la Môle.

De petites "portes/ barrières" ont été
ajoutées dans la cour de l'école Louis
Germain afin d'éviter que les tout-
petits ne fassent le tour des cabanes.



Achat d'une nouvelle tondeuse et
d'un véhicule pour les services
techniques.

Traçage routier



Ecole Louis Germain
Devant Magasin "Utile"



Container enterré
à côté de la salle
de la Grange



Reboisement de la forêt communale.



Passerelle

Définition du mot : Petit pont entre l'école et la crèche.



Toute l'année, c'est un lieu d'accueil pour les enfants qui ont soufflé leurs 2 bougies, qui aiment bouger (gym, hautpouloise...) sortir (Troupiac, chèvres...) chanter (chant, musique...) écouter des histoires (bibliothèque, médiathèque...) être artiste (peinture...)

Si toi aussi tu ressembles à ça ... Viens nous voir car les copains t'attendent !!!

Passerelle c'est aussi ouvert pendant les vacances, jeux, sorties, pique-niques vous attendent...

A BIENTOT !!!

Les Snorkys

A la crèche intercommunale où évoluent 20 "petits bouts" au quotidien du lundi au vendredi de 7h à 18h30, nous essayons au mieux de profiter, dès que le temps le permet, de petites sorties sur la commune en commençant par les balades. Un petit train de poussettes sillonne le village régulièrement. Les enfants peuvent aussi partir à la rencontre des chèvres de Flo Loubière, au city-stade, où "les pitchous" peuvent goûter "leur bon fromage". La pelouse du stade nous attend également cet été pour des minis pique-niques ...

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, que papa et maman n'hésitent pas à pousser nos portes.

"Jeu, détente, cocooning, copains ..." sont les maîtres mots de la structure.

Une équipe dynamique sera là au quotidien pour encadrer vos petits bouts !



Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié du Pont de l'Arn - Bout du Pont de l'Arn a commencé son année avec l'Assemblée Générale, le 14 décembre 2013. Il compte à ce jour 239 adhérents, il se porte donc bien.

Comme de coutume, il propose à ses membres des activités hebdomadaires et mensuelles.

Dans la semaine, chacun peut choisir parmi la gymnastique, la marche, le groupe vocal ("les voix de l'Amitié"), les jeux de société, la bibliothèque, la zumba et l'informatique.

Une fois par mois, 3 ateliers réunissent des personnes pour le ciné club, la couture et le remue ménage (entraînement à une dictée et à des questions de culture générale).

En janvier, chaque groupe d'activités a pu partager la galette des rois.

En février, le loto a eu lieu à la salle paroissiale, le 15. Le club remercie les donateurs et les commerçants qui ont contribué à la réussite de ce loto.

En mars, les adhérents ont partagé le repas de l'hivernale à la salle polyvalente du Bout du Pont de l'Arn ; un agréable moment animé par la troupe "Champadanse".

Le 10 mars, un petit groupe s'est rendu à Valdurenque pour la dictée du remue ménage organisée par la fédération départementale des aînés ruraux, nouvellement rebaptisée "Génération Mouvements".

En avril, le 9, des adhérents ont passé une agréable journée à Castres avec au programme, matinée bowling, restaurant et promenade à la base de loisirs du Dicoza.

Le 28 avril, les galopins du Pont de l'Arn ont partagé un moment de gymnastique avec les plus "sportifs" d'entre nous.

Le 13 mai a eu lieu la marche de la fédération à Verdalle. Une belle journée pour les marcheurs mais aussi pour tous les adhérents qui ont souhaité y participer.

Du 12 au 19 mai, les plus "chanceux" de nos adhérents sont partis en avion visiter la Corse ; beau voyage en perspective !!

En juin, le 17, Eliette Azéma a organisé une randonnée découverte dans l'Aude, au Somail.

Le 18, nous nous sommes joints aux galopins pour une journée pique nique aux Montagnès.

Enfin, le 24, le repas de fin d'activités a clôturé cette mi-année riche en activités.

Le club prend ses vacances le 13 juillet et rouvrira ses portes début septembre.

Le voyage traditionnel d'un jour se fera cette année à Sète le 3 octobre 2014.



La présidente et la secrétaire du club

Bibliothèque Intercommunale de l'Arn



Intercommunalité

Elle vous propose, parmi ses derniers achats de livres, "Lettres d'un Ariégeois" de Maurice ARMENGAUD. Un témoignage qui nous plonge au cœur de la guerre 1914-1918, dont cette année est marquée par son anniversaire. Notons que nous sommes allés à la rencontre des Ptit's Bouts de la Crèche et Passerelle avec le tapis Lecture "Les contines" fourni

par la Bibliothèque Départementale du Tarn. Celle-ci et le Conseil Général du Tarn nous offrent le samedi 04 octobre à 20h30, à la salle de Rigautou, un Conte en Balade avec Nadine WALSH, animation gratuite, pour tout public, qui se clôturera par le pot de l'amitié.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

SIVOM des Rives de L'ARN

La réunion du SIVOM en date du 24 Avril 2014 a donné lieu à l'élection du nouveau bureau qui se compose comme suit :

Présidente :

Florence ESTRABAUD

Vice Présidente :

Isabelle CALAS

Membres consultatifs :

Les Maires **Christian CARAYOL**
et **Bernard PRAT**

Membres élus :

Christine FAGES et **Michèle VIDAL**

Les communes de PONT DE L'ARN et BOUT DU PONT DE L'ARN se sont constituées en SIVOM pour mettre en place une politique enfance jeunesse en partenariat avec la CAF ; ce partenariat est inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui a une durée de 4 ans. Le CEJ est un contrat de cofinancement entre la CAF et l'entité Intercommunale pour mettre en œuvre des services d'accueil à destination des enfants et des jeunes sur notre territoire (Crèche, Réseau d'Assistante Maternelle, Passerelle, Galopins, Accueil Jeunes).

Le SIVOM s'engage à maintenir des services qui répondent aux besoins du territoire et en contrepartie la CAF verse une subvention annuelle au SIVOM.

Nous sommes actuellement sur le renouvellement du CEJ pour la période 2014-2017.

Il ne sera pas signé avant octobre 2014.

Un diagnostic et un bilan de la politique enfance jeunesse dans sa globalité a été rédigé. Aujourd'hui notre territoire est bien desservi et toutes les tranches d'âges sont prises en compte et chaque structure affiche un bon taux de fréquentation ; aucun développement n'est à prévoir mais quelques réajustements doivent être opérés et des pistes de travail nouvelles ont été amorcées suite aux réunions de concertations.

► Passerelle Vacances :

Pour le prochain CEJ, la CAF étudie actuellement l'hypothèse de réduire le nombre de jours d'ouverture pendant les vacances et de passer à 23 jours au lieu de 35.

► Les Galopins :

Le passage à la réforme scolaire à la rentrée 2014 signifie que le mercredi matin sera désormais consacré à l'école.

► Le minibus Intercommunal :

La convention avec Visiocom et la mise à disposition gratuite d'un minibus tout neuf pour 3ans se termine en septembre 2014.

Les élus s'accordent à dire que le minibus revêt un réel intérêt pour les associations et les structures enfance/jeunesse. C'est pourquoi afin de pérenniser cela, un nouveau minibus sera acheté et viendra remplacer l'actuel.

► Aides BAFA pour les jeunes :

Dans les réunions de bilan il a été notifié que les structures ont du mal à trouver des personnes diplômées BAFA (ou diplôme équivalent). Les Galopins entregistrent beaucoup de demandes de jeunes des 2 communes qui souhaitent travailler en été en tant qu'animateurs mais qui n'ont pas de diplômes. Le coût pour passer un BAFA est d'environ 800 euros. C'est un frein pour les familles. Nous avons décidé de réserver une enveloppe pour aider au moins 2 jeunes par an à finaliser leur BAFA. Des critères seront définis pour faciliter les attributions (être de la commune, motivation, implication au niveau local, etc....)

La CAF peut accorder une aide au SIVOM selon l'effort consenti.

Florence ESTRABAUD

Présidente du SIVOM des Rives de l'Arn

Il était une fois... la fusillade du 15 août 1944

Pendant la seconde guerre mondiale, notre village était une terre de résistance : Le maquis du Corps-Francs du Sidobre y menait une activité clandestine intense par l'intermédiaire de Georges Landes en particulier, de Jean de Dieu Soult-Reille ou de Henriette Balfet. Si leurs activités furent efficaces autant que discrètes, la tranquillité de notre commune fut cependant troublée par un événement dramatique survenu lors de la journée du 15 août 1944, drame qui aurait pu avoir des conséquences terribles, comparables à celles du village d'Oradour-sur-Glane, sans le sang-froid du maire et de son adjoint, messieurs Cabrol et Rouanet.

Ceux qui ont vécu cette journée de l'Assomption 1944 se souviennent à jamais de ce qu'ils ont vu ou entendu ce jour-là. Tel est le cas d'André Rouanet, qui avait seize ans à l'époque des faits et qui fut l'un des témoins privilégié du drame. Il était en effet présent sur les lieux de l'accrochage entre le maquis et la colonne motorisée qui descendait du barrage des Saints Peyres :

« Le mardi matin [15 août], en allant à la messe de sept heures au Pont de l'Arn, je rencontre quatre hommes qui me demandent le chemin le plus court pour se rendre à Mazamet. [Manifestement, ils ne tenaient pas à faire de mauvaises rencontres, d'autant plus que le pont de Gauthard avait sauté dans la nuit]. A onze heures, je me trouvais sur la route de Saint Baudille, un peu avant le chemin du Cabirol. J'aperçois sur la route du Rialet, en amont du cimetière récent, trois camions militaires allemands qui circulaient très lentement vers Pont de l'Arn. Quelques minutes plus tard, une violente fusillade se produit à la hauteur du virage et une fumée noire monte rapidement vers le ciel. Il ne faisait pas de vent ce jour-là.

Pris de panique, je me rends précipitamment vers ma maison [située à l'angle du carrefour de la Croix-Rouge]. Des soldats allemands s'étaient éparpillés dans les champs de maïs où se trouvent aujourd'hui les terrains de sports. Ils devaient sûrement penser que quelques éléments du maquis se cachaient parmi les plantations.

Vers midi, midi quinze, la colonne des camions reprend sa route vers le village, tout en tirant quelques coups de feu. Je pense aujourd'hui que j'ai pris beaucoup de risques en courant vers le lieu de la fusillade. Quel triste spectacle ! Deux véhicules, dont une camionnette complètement carbonisée et une voiture avec des corps sans vie à l'intérieur, avec un homme affreusement mutilé à l'intérieur, étaient dans le fossé. Entre les deux véhicules, se trouvait un corps carbonisé et un autre à plat ventre, les jambes relevées à l'équerre, sûrement à cause de la chaleur dégagée par l'incendie du fût d'essence.

Arrivent bientôt des gens du village dont un garçon de douze ans [Jean Rouanet] qui se met à ramasser quelques douilles. Il sanglotait et devait penser à son frère, mort au champ d'honneur au début de la guerre. Une personne du village [Jean Maurel] dit à ce petit avec une grande émotion : « ne ramasse pas ça, ce sont de mauvais souvenirs ».

L'après-midi, vers 14h30, je me trouvais au café de la place, « Chez Margot ». Les camions allemands qui venaient de Mazamet et qui remontaient vers le Rialet, du fond de la rue du Banquet au Bout-du-Pont-de-l'Arn, ont tiré des coups de feu sur la façade de la coopérative des Anciens Combattants. Dans le café, tout le monde s'est accroupi et croyez bien que les gens ne se mettaient pas sur le pas de la porte pour les regarder passer.

Les corps des pauvres fusillés furent exposés dans la grande salle de la mairie [transformée en chapelle ardente]. Un commerçant du village qui avait des relations discrètes avec le maquis [Georges Landes] essayait de trouver quelques indices pour identifier ces pauvres martyrs. [Le maire et son adjoint ont ensuite mis en œuvre tout ce qui était en leur pouvoir pour persuader les Allemands que l'accrochage du matin était le fait d'un hasard malheureux, sans lien avec le dynamitage du pont de Gauthard. Ainsi, le village fut épargné d'éventuelles représailles. Une marche et une cérémonie ont été organisées le lendemain clandestinement par les édiles et la Résistance pour rendre un dernier hommage aux martyrs].

Si j'ai accepté de relater tous ces détails, ce drame du quinze août 1944, c'est pour ceux qui souhaitent connaître la vérité sur ce triste épisode de notre histoire commune. J'ai vu et vécu ces douloureux moments et ils resteront dans ma mémoire pour toujours. Les mutations rapides de notre société menacent à brève échéance de plonger tout cela dans l'oubli. Ces quelques lignes n'ont pas d'autre ambition que d'en conserver le souvenir ».

Christophe Chabbert

Adjoint à la Culture



Marche funèbre organisée au lendemain de la fusillade meurtrière.

Les Ecoles

Ecole Louis Germain

En février, les classes primaires de l'école Louis Germain ont découvert le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

Une exposition temporaire « Ours, Mythes et réalités » ainsi que le cheminement à travers les différentes salles (oiseaux, mammifères...) ont su séduire les élèves. Tous ont été impressionnés devant une telle diversité des espèces et éblouis par ces animaux naturalisés.



Ensuite, au laboratoire du Muséum, les cours Moyens ont pu s'initier à la classification des animaux en participant à l'atelier « Range tes mollusques ». Ils ont appréhendé l'utilisation des microscopes et des loupes binoculaires.



Les C.E. se sont transformés en enquêteurs afin de retrouver le responsable de la mort d'un isard, à partir d'indices sur les caractéristiques physiques et les régimes alimentaires des divers "suspects".

Les enfants de la Grande section/C.P. se sont lancés "sur la piste de l'ours". A partir du moulage d'un crâne d'ours et d'empreintes de pattes, ils ont découvert le régime alimentaire et le mode de vie du plantigrade.



Ecole de Saint Baudille

Le 10 avril, toute la classe maternelle de l'école de Saint-Baudille est allée visiter les anciennes glaciers de Pradelles. C'est après un parcours balisé par des rubans en couleur que les élèves ont découvert ces grands trous où l'on stockait la neige pendant l'hiver pour la livrer dans des régions méditerranéennes plus chaudes où elle servait à la conservation de denrées. C'était à l'époque où ni l'électricité ni les réfrigérateurs n'existaient et on la transportait dans des charrettes tirées par des chevaux.

Sur le chemin du retour à l'école nous avons aussi visité un élevage de lamas et appris comment ils vivent et se nourrissent. Ce sont des animaux dociles, nous avons pu les caresser, les brosser et leur donner à manger.



Ils ne crachent que quand ils sont en colère ou pour se défendre contre un puma, leur principal prédateur mais il n'y en a pas dans la Montagne Noire ! Ce fut une journée bien remplie, sous un soleil magnifique qui nous a permis de pique-niquer au bord du lac. Ce projet était à l'initiative de quatre élèves de Terminale du lycée Touscayrats à Verdalle et nous les en remercions.

Le Carnaval

Cette année, nous avons fabriqué le Roi Carnaval ! Nous avons décidé qu'il devait être assis sur un trône, comme un roi. Nous l'avons fait avec du papier mâché, nous avons peint ses habits et nous lui avons même fait une chemise à la mode : jaune fluorescent avec des fleurs ! Nous avons collé des gros copeaux de bois tout frisés pour les cheveux, des boutons pour les yeux et les oreilles, un pompon pour le nez et de la mousse pour la bouche. Et nous avons aussi pensé à lui faire une couronne. Une journaliste est venue nous voir pendant la fabrication du Roi Carnaval et elle a écrit un article dans le journal. Nous avons ensuite défilé derrière le Roi Carnaval pendant le défilé et malgré le vent, sa couronne ne s'est pas envolée



Les enfants de la classe maternelle de l'Ecole de Rigautou

Très fiers encore !



Cette année encore, à l'école de Rigautou, notre classe de CM1/CM2 a participé au "Rallye - Mathématiques". Ces épreuves se sont déroulées sur trois manches réparties sur l'année scolaire (une en novembre, une en janvier et la dernière en mars). Cette année nous avons remporté le premier prix du rallye-mathématiques dans la catégorie CM1/CM2.

Le jeudi 22 mai 2014, nous sommes allés à Albi au collège-lycée de Bellevue pour participer à la remise des prix départementale pendant laquelle nous avons reçu une belle coupe et des diplômes.

Nous sommes très heureux et très fiers de ces récompenses !

Les élèves de la classe de CM1 et de CM2 de l'école de Rigautou.

Quand des écoliers font voyager Malcom de Chazal ...

18 écoliers de 10 écoles primaires de Vacoas-Phoenix (Ile Maurice) ont envoyé cette semaine à une école du Pont de l'Arn, village français du Tarn, une dizaine d'œuvres peintes "à la Chazal"... Ces réalisations y seront exposées dans le courant du mois de juin avec d'autres réalisations "à la Chazal" peintes, cette fois, par les écoliers du village.



En retour, la totalité des œuvres des enfants seront envoyées à Maurice pour exposition dans les établissements scolaires de Vacoas-Phoenix en septembre pour fêter les 112 ans de Malcolm de Chazal..

Cet échange international - le premier du genre autour de la peinture de Malcolm de Chazal - est le résultat d'une coopération entre

la ville de Vacoas-Phoenix et la municipalité du Pont de l'Arn avec le soutien de la Fondation Malcolm de Chazal.

La Fondation souhaite que ce soit le prélude d'une série d'échanges internationaux semblables parce que, comme le disait Chazal lui-même dans le quotidien *Advance* du 21 juin 1976, "L'art est langage de l'univers. C'est le langage de l'innocence." Il est donc essentiel de faire voyager ce langage autour du monde.



Rythmes scolaires

A partir de la rentrée 2014, avec l'entrée en application de la réforme des rythmes scolaires, l'organisation de la prise en charge des élèves sera modifiée dans les trois écoles de notre commune. Après avoir reçu les enseignants et les parents d'élèves, et en accord avec ces partenaires, la semaine comprendra désormais cinq matinées, avec la réintroduction des cours le mercredi matin. Les petits seront accueillis dans les classes de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h45. Si les parents le désirent, ils pourront alors inscrire leurs enfants aux activités périscolaires qui seront organisées le lundi, le mardi et le jeudi de 15h45 à 16h45. Parallèlement à ce dispositif, la garderie continuera à proposer un accueil aux familles le matin, avant la prise en charge scolaire, de 7h15 à 8h45 et le soir, de 16h45 à 18h30. Le vendredi, la garderie du soir débutera à 15h45 et le mercredi, une garderie sera assurée jusqu'à 12h30.

En ce qui concerne les activités périscolaires, nous avons souhaité qu'elles soient entièrement gratuites. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne pas demander de participation financière aux familles. Cependant, chacun doit savoir que cette prise en charge supplémentaire a un coût et que les intervenants qui assureront ces nouveaux temps éducatifs seront rémunérés. Afin de répondre à l'esprit de la loi, nous avons voulu proposer un service de qualité en nous assurant la participation de personnes qualifiées capables d'apporter une plus-value éducative aux enfants du village. Ainsi, seront mis en place des ateliers de langue vivante, en Anglais et en Espagnol, de la musique ou du sport. Pour l'heure, le programme n'est pas définitivement établi puisque nous poursuivons nos démarches afin de rendre possibles certaines activités comme une initiation à l'équitation ou de l'aide aux devoirs par exemple. Dès que possible, nous transmettrons aux familles la liste des activités qui seront proposées dès la rentrée 2014 ainsi qu'une fiche de préinscription.

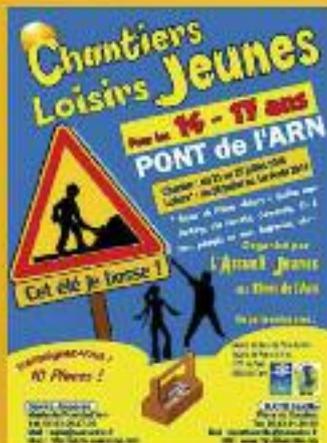
Christophe Chabbert
Adjoint aux affaires scolaires



MJC ST BAUDILLE

DEPUIS
1969

L'ACCUEIL JEUNES



été 2014 Chantiers Loisirs Jeunes

L'opération CHANTIER LOISIRS JEUNES est relancée pour cet été !

Cette action s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans qui, en échange d'un travail d'intérêt communal, pourront bénéficier d'une semaine de loisirs. Quand on est jeune et que l'on a pas toujours l'expérience pour

trouver un job d'été sachez que la participation à cette action pourra être intégrée dans un futur CV et ainsi faire la différence dans vos futures recherches d'emplois. En effet lors de la semaine chantier, les jeunes auront l'occasion d'acquérir des compétences d'organisation, de partages de tâches et de gestion d'un budget courses puisque ce sont eux qui, à tour de rôle et par groupe de deux, assureront les repas du midi avec le soutien des animateurs qui seront François BARTHES et Pascale BONHOMME.



La semaine Chantier se déroulera du lundi 21 au vendredi 25 Juillet.

Le projet est de mettre à jour le balisage des sentiers de randonnées afin que la commune puisse conserver la labellisation. Un travail de défrichage sera aussi assuré sur certaines portions.

La semaine loisirs aura lieu du lundi 28 juillet au vendredi 1er Août

avec une sortie à Cap découverte mais aussi un séjour dans l'Aude avec pratique du rafting, canyoning, tir à l'arc, Via-Ferrata et baptême de plongée en mer au départ d'un bateau.

Projet limité à 10 places. Dossiers d'inscriptions disponibles au Service Jeunesse ou à l'Accueil Jeunes à la MJC de St Baudille.



Se renseigner
s'inscrire !

Mjc St Baudille

Céline GONZALEZ

Tél : 05.63.61.45.05

mjcstbaudille@wanadoo.fr

Service Jeunesse

Local Ancienne Mairie Pt de l'Arce

Pascale BONHOMME

Tél : 05.63.98.67.79

E-mail sajra@wanadoo.fr



Quoi d'autre
pour l'été !



L'Accueil Jeunes accueillera les 16-17 ans du 7 juillet au 1er Août !

Pensez à retirer un dossier d'inscription puis prendre contact avec la MJC St Baudille ou le Service Jeunesse pour réserver vos places...

Araphas (Trottelette tout terrain), tyrolienne géante, canoë, acrobanches, soirée grillades, tennis, paintball, spéléo, ... programme définitif dispo à la mi Juin !

MJC ST BAUDILLE

DEPUIS
1969

Les jeunes participent à la vie locale !



La commune de Pont de l'Arn utilise de nombreuses photos pour illustrer son journal, accompagner des dossiers, communiquer dans la presse... aux vacances de Février des jeunes se sont mobilisés en arpentant en minibus la commune pour prendre des clichés qui vont donc enrichir la banque d'image de la Mairie : commerces, patrimoine local, équipements sportifs, bâtiments municipaux, écoles... En échange de cet investissement les jeunes ont pu bénéficier de réductions sur les autres activités proposées. A chaque vacances l'Accueil Jeunes organise ce genre d'action aussi appelée « Journée Participative » qui donne l'occasion à certains de participer à la vie locale... pour l'équipe d'animation c'est une pleine reconnaissance de la place du jeune dans la commune et surtout un moyen pour eux de pouvoir attester de leur dynamisme et de le valoriser dans leur futurs CV.



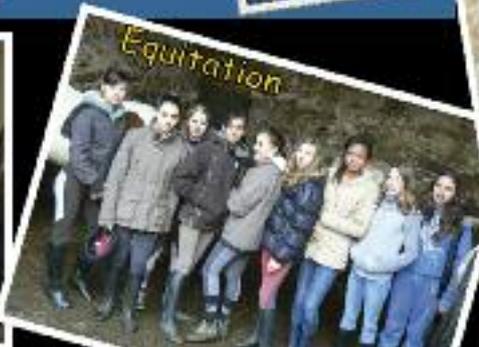
En échange de cet investissement les jeunes ont pu bénéficier de réductions sur les autres activités proposées. A chaque vacances l'Accueil Jeunes organise ce genre d'action aussi appelée « Journée Participative » qui donne l'occasion à certains de participer à la vie locale... pour l'équipe d'animation c'est une pleine reconnaissance de la place du jeune dans la commune et surtout un moyen pour eux de pouvoir attester de leur dynamisme et de le valoriser dans leur futurs CV.

Rejoignez-nous sur Facebook



Prochaine « action participative » :
Vendredi 4 juillet
Vente de crêpes
ou Pique Nique Musical

Retour images vacances...



CONTACT

MJC ST BAUDILLE Place du Couderc 81660 PONT DE L'ARN / 05.63.61.45.05 / mjcstbaudille@wanadoo.fr / Site: www.mjc-stbaudille.org



MJC ST BAUDILLE

DEPUIS
1969

ANIMATION LOCALE

Ca s'est passé à la MJC!



REPAS DE L'AMITIÉ
Dimanche 02 mars 2014
Nourriture et R.I.C.
ANIMATION

LES VOCALILLES
FONT LEUR SON !!!
Les groupes, dans et autour !!!
SAMEDI 12 AVRIL 2014
SALA D'AMASSABLE
Pont de l'Arn



DE CATM
SAMEDI 9 AVRIL 2014
AYERO CONCERT
18H00
BOYCE LEBLANC
BOYCE LEBLANC



Le club de jeu de la MJC de
St-Baudille vous propose
« Bécécé... »
animé et dirigé
vendredi 9 mai à 21 h
samedi 10 mai à 21 h
MJC de St-Baudille
Jean-Luc

FETE DE ST BAUDILLE

Les 13, 14 et 15 juin 2014

Fraisinet GEANT

Bals gratuits:

MANHATTAN

TRAIT D'UNION

BANDE A MANU

Vente de pains

Démonstration COUNTRY-DANSE DE SALON

Fête Foraine

BALL TRAP
7 et 8 juin
2014

CLUBS D'ACTIVITES

Saison 2013-2014

Renseignements - Inscriptions

à la MJC à partir du

vendredi 5 septembre 2014

SAMEDI 28 JUIN 2014 La MJC St Baudille

FETE SES 45 ANS 1969-2014

8H30 Petit déjeuner au four à pain

10h Randonnée pédestre dans le Parc à l'ouest du village

11h Conférence « La MJC, force et présence au village »

12h Pays-risque sur la place du village

14h-17h Animations enfants sur la place

- Gratuites - sous la responsabilité des parents

Déjeuner convivial

Tir à l'arc

Billy Jeop

Mur d'escalade

Atelier cartes/balcons (à 15h)

17h Lâcher de ballons

20H30 Repas sur inscription

suivie d'une soirée musicale avec

l'orchestre BAILAMOR

VOIT AU LONG DE LA JOURNÉE

Projection vidéo

Accueil Tennis des clubs de l'Arn

EXPOS, DÉMOS ET ATELIERS

MARÉS PIR

NOS CLUBS D'ACTIVITÉS

TOURS D'HELICOPTÈRE

À GAGNER

YORBOLA

1000€

CONTACT

Rejoignez-nous
sur Facebook

MJC ST BAUDILLE Place du Couderc 61660 PONT DE L'ARN / 05 63 61 45 05 / mjcstbaudille@wanadoo.fr / Site : www.mjc-stbaudille.org

Un projet culturel d'Art Contemporain en bus c'est le Tourisme Imaginaire !

Par ses visites inédites guidées, le tourisme imaginaire propose une relecture innovante à travers l'art contemporain d'un patrimoine en déclin, et entraîne dans son sillage les entreprises locales, les collègues, les mairies, les hôpitaux, les médias et les institutions du bassin mazamétain.

Le concept est porteur d'un nouveau dynamisme des territoires à travers la mise en valeur de l'existant. Le tourisme de l'imaginaire est un circuit touristique atypique effectué en bus, desservant des lieux patrimoniaux oubliés de sept communes, investis le temps d'un été par des œuvres d'art contemporain créées in situ.



Notre commune va accueillir une nouvelle fois ce grand projet culturel tous les week-ends du 21 juin au 20 juillet; Cette année l'artiste Fanny BAXTER, initiatrice du projet, a choisi les abords du château de Montlédier...



l'occasion sans doute pour certains visiteurs de se remémorer le "bon vieux temps" de la Calèche et pour d'autres tout simplement de découvrir



les vestiges de ce château dominant les gorges de l'Arn.

Durant les dernières vacances quelques ados bénévoles de l'Accueil Jeunes se sont mobilisés pour nettoyer un espace du parc qui sera utilisé par les artistes ...



Nous les remercions d'ailleurs pour leur investissement et leur participation dans notre vie locale.

QUELQUES INFOS PRATIQUES SUR CE PROJET :

Du 21 juin au 21 juillet 2014, les Samedis et dimanches de 14h à 18h -

Participation aux frais : 7€ adulte / 3€ enfant - Réservation indispensable à l'office de tourisme de Mazamet

05.63.61.27.07 - accueil@tourisme-mazamet.com

Retour en images

> Voeux du Maire

Un public toujours aussi nombreux est venu partager le verre de l'amitié à l'occasion des vœux du Maire.



> inauguration

de la salle de la Môle



> Cérémonie hommage

à Françoise Dax Boyer qui a reçu le 29 avril 2014 la Légion d'Honneur à Paris.



> L'accueil des nouveaux habitants

a eu lieu cette année en même temps que l'inauguration de la salle de la Môle.

> Le Carnaval des écoles

s'est tenu cette année sous le soleil et Monsieur Carnaval a été brûlé comme de coutume.



> Apiculture

Un apiculteur récupère un essaim d'environ 33000 abeilles dans un rosier au jardin de Capette!



> Goûter des aînés

Le 8 février un ventriloque est venu animer notre traditionnel goûter des aînés. Une prestation de qualité appréciée par tous.



► Intempéries

Dégradation de la chaussée à divers endroits de la commune due aux intempéries de cet hiver.



Retour en images



► La salle paroissiale devient municipale.

Construite par la paroisse au début des années 50, celle-ci a souhaité la céder à la mairie avec l'accord du diocèse. C'est chose faite, elle changera donc de nom et sera réhabilitée afin de continuer à jouer le rôle qui était le sien tout au long de son histoire.

► La Place du Moulin fait peau Neuve

Après l'espace commercial de la place St Jean, la municipalité, fidèle à sa politique en faveur du petit commerce, rénove la place du moulin et aide à la création de deux nouveaux commerces ; en effet, le bar tapas " Restaurant La Parenthèse" et le salon d'esthétique "Mélissa Institut" encadreront le salon de coiffure "Dominique". Un nouvel élan pour le quartier de la Grange, du club de l'amitié et du magasin utile.

Nous ne doutons pas que nous serons attentifs à aider par notre présence ces jeunes qui entreprennent sur notre commune dans un défi de proximité et de convivialité ! L'inauguration a eu lieu le 7 juin.



Salon Esthétique "Mélissa Institut"



Salon de Coiffure "Dominique"

Bar "La Parenthèse"



Infos Mairie

Avis sur les animaux recueillis sur la commune ... Précisions

Les animaux recueillis sur la voie publique constituent un problème majeur.

La procédure à suivre est la suivante :

Actuellement, nous recevons des factures à payer par la commune, c'est-à-dire le contribuable, provenant de vétérinaires privés sans que nous soyons informés d'où vient l'animal et qui l'a amené ...

J'ai demandé à la préfecture des précisions sur les textes régissant ces procédures sachant que la commune de Pont de l'Arn est propice de par son étendue et ses lieux naturels aux abandons venant d'ailleurs ...

Et le tout en toute discrétion ... Quant à la pose de pièges sauvages, elle est strictement interdite et sanctionnée sévèrement par la loi.... Pour vous donner une idée de l'étendue du problème, quelques chiffres : Le territoire français : 7,5 millions de chiens et pas moins de 10,9 millions de chats. 1 foyer sur 2 possède un animal de compagnie ; 22,4% des foyers ont au moins 1 chien et 26,1% au moins un chat ...

Le nombre d'animaux en divagation, perdus ou abandonnés est estimé à 1 animal pour 250 habitants par an. La divagation animale pose, outre les problèmes de protection animale (animaux accidentés) de potentiels problèmes de santé et de sécurité publique (accidents sur la voie publique, morsures...), socio-économiques (problématique des attaques de troupeaux par des chiens errants...). La prise en compte par la communauté d'agglomération de structures chenil, fourrière me paraît urgente sur le pays mazamétain compte tenu de l'urgence du problème.

Le Maire

NB : Un animal trouvé errant sur la voie publique doit être amené à la fourrière située à Aussillon dans les locaux du chenil, rue de l'artisanat. Aucune participation financière ne sera demandée à l'accompagnant; Seul le propriétaire, s'il est identifié, devra payer pour récupérer son animal. Tout animal non réclamé au bout de 10 jours est proposé à l'adoption.

► Il est obligatoire de faire tatouer ou pucer son animal.

► De le déclarer perdu ou fugueur à la gendarmerie ou au commissariat de police (en cas de disparition), sous peine de se voir infliger une amende conséquente pour divagation sur la voie publique.

Lignes de transport mis en place par la communauté d'agglomération.



Quelques adaptations des lignes de transport à la demande ont été faites pour répondre aux demandes des usagers. Vous pouvez également consulter le site internet de la Communauté d'agglomération qui est mis à jour.



En cas de fuites ou de problèmes liés à l'eau,

l'Agence de l'eau Véolia a mis un numéro d'astreinte pour leurs clients, qui fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Merci de retenir ce numéro :

05.61.800.902

Carte Nationale d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures (et uniquement pour les majeurs) sont valables 5 ans de plus sans avoir à faire une démarche administrative particulière. La date inscrite sur la carte ne sera donc pas modifiée.

VOYAGER AVEC C.N.I DÉLIVRÉES ENTRE 2004 ET 2014

Aller sur le site www.diplomatie.gouv.fr

- Dossier pays (choisir le pays concerné)
- Conseils aux voyageurs (à droite)
- Onglet « Entrée/séjour » (pour voir si la seule carte d'identité suffit pour se rendre dans ce pays)
- Cliquer sur le lien qui renvoie à la notice multilingue expliquant que la durée de validité de la carte d'identité est prolongée de 5 ans.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

➤ SI PREMIÈRE DEMANDE

- ▶ Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois

➤ SI RENOUVELLEMENT

- ▶ Ancienne carte d'identité

➤ POUR TOUTES LES DEMANDES

- ▶ Justificatif de domicile (facture edf, eau, téléphone fixe, impôts) datant de moins de 3mois
- ▶ Attestation d'hébergement (si pas de justificatif à votre nom) + facture + copie CNI de l'hébergeant
- ▶ 2 photos nouvelles normes en couleur (format 3.5 / 4.5cm)
- ▶ Livret de famille
- ▶ Date et lieux de naissance des parents du demandeur (si pas inscrits sur le livret)

➤ SI VOUS ETES NÉ(e) de PARENTS ETRANGERS OU SI VOUS ETES NÉ(e) A L'ÉTRANGER

- ▶ Certificat de nationalité française

➤ EN CAS DE PERTE OU DE VOL

- ▶ Timbre fiscal de 25 € (à acheter en bureau de tabac ou aux impôts), Déclaration de perte, Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

Un séjour de répit pour les aidants familiaux

Le répit est un besoin pour les aidants familiaux qui souvent s'épuisent dans leur rôle.

Beaucoup de freins sont à lever pour permettre aux aidants de partir. Il leur est par exemple difficile de trouver des relais pour s'occuper de la personne aidée pendant leur absence.

Aussi un séjour de 4 jours a été organisé par la MSA Midi Pyrénées -Nord en Mai 2013 au village de la Châtaigneraie a Maurs (Sud Cantal).Une expérimentation s'est faite aussi à Dourgne et Puylaurens.

Le bilan est très satisfaisant car les participants ont très rapidement fait connaissance et ont beaucoup discuté entre eux. Il est plus facile à s'aborder quand on est confronté à des problèmes semblables a ceux des autres.

Tous ont affirmé que ce séjour avait constitue un véritable répit pour eux.

Car il n'est pas toujours facile pour un aidant de laisser pour quelques jours la personne dont il s'occupe et de trouver des relais.Ceux-ci y sont parvenus avec l'aide de la solidarité familiale ou avec l'aide des services sociaux et ils ne l'ont pas regretté. Ils sont repartis de ce séjour ,avec un tonus retrouvé ,en se sentant un peu moins seul et avec la ferme envie de recommencer .

Le souhait est fait de renouveler cette opération à l'automne .

Vous pouvez retrouver des informations et des vidéos relatives à ces actions sur le site internet du département

<http://personnes-âgées.tarn.fr> Rubrique" Aide aux Aidants"

Anne-Marie HOULES

Adjointe aux Affaires Sociales

INFORMATIONS PERSONNES ÂGÉES :

Vous cherchez des informations dédiées aux personnes âgées telles qu'un service d'aide à domicile,l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, une structure pour accueillir une personne âgée ...

C'est souvent le parcours du combattant.

Pour vous aider dans vos démarches :

Un numéro vert : 0805 60 81 81

C'est un appel gratuit depuis un poste fixe.

L'Audio-Description

Un projet d'installation de l'audio-description sur les postes de télévision des personnes déficientes visuelles est en cours de réalisation par "Convivage Tarn Sud", association dont l'objet est d'améliorer le quotidien des aînés et des personnes handicapées afin de favoriser le bien vieillir et le vivre ensemble.

Quelques infos sur l'AD : C'est l'ensemble des techniques permettant de rendre des films, spectacles, expositions, accessibles aux personnes déficientes visuelles grâce à un texte en voix off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre. La voix descriptive est placée entre les dialogues ou les éléments sonores importants afin de ne pas nuire à l'œuvre regardée. Cette voix off peut être diffusée à l'aide d'un casque sans fil pour le mal voyant afin de ne pas gêner les autres spectateurs.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en indiquant leurs nom, adresse et numéro de téléphone sur une liste déposée à l'accueil de la mairie.

NB : Cette installation est proposée gratuitement par l'association Convivage.

Trouver le mot !
**ÉATINERFRT,
LIODSRAÉTI**

Réponse
**SOLIDARITÉ,
FRATERNITÉ,**

Agendas

- ▶ 7/8 JUIN : **Ball Trap à Saint Baudille**
- ▶ 13/14/15 JUIN : **Fête de Saint Baudille**
- ▶ 10 au 25 juin : **Expo en mairie des écoles primaires Louis Germain de Pont de l'Arn et Vacoas de l'île Maurice.**
- ▶ 14 juin : **Gala de Patinage**
- ▶ 21 JUIN : **Fête de l'école de St Baudille**
- ▶ 22 JUIN : **Vide grenier** Place du Moulin
- ▶ 27 JUIN : **Fête de l'école Louis Germain**
- ▶ 28 JUIN : **45 ans de la MJC**
- ▶ 28 JUIN : **Fête de l'école de Rigautou**
- ▶ 4 JUILLET : **Pique Nique musical**
- ▶ 10 JUILLET : **Fanfare Hongroise**
Pré de Caminade
- ▶ 19 JUILLET : **Fête de la Môle**
- ▶ 1er AOUT : **NUIT DU JAZZ avec "Cotton Blues"** à 21h30 Parvis de la Mairie
- ▶ 30/31 Août : **Démonstration de chiens de troupeaux**
- ▶ 4 OCTOBRE : **La Môle en Fête** organise une soirée à thème à la salle de la Grange
- ▶ 4 OCTOBRE : **Contes en balade** organisé par la bibliothèque intercommunale à la salle de Rigautou avec Nadine Walsh
- ▶ 19 OCTOBRE : **Salon du livre J'M LIRE**
- ▶ 8 NOVEMBRE : **Représentation théâtrale de la troupe de la MJC**
- ▶ 15 NOVEMBRE : **Bal traditionnel organisé par la MJC** à la salle de la Grange

Infos Mairie

>Téléphone : **05 63 61 14 05**

>Fax : **05 63 61 90 46**

>Courriel :
accueil@pontdelarn.fr

>Site internet mairie :
www.pontdelarn.fr

>Site internet jeunesse : <http://sajra.free.fr>

>Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h le vendredi fermeture à 17h

>Service urbanisme :
Tél. **05 63 61 90 44**
du lundi au vendredi 12h

La joue de Porc

(4 personnes)

Ingrédients :

8 joues, 1 citron jaune non traité, 2 gousses d'ail pelées et hachées, 200g d'oignons grelots, 1/2 verre de vin blanc sec, 2 cuillère à soupe d'huile d'olive, sel et poivre.

Recette :

Saler les joues. Dans une cocotte mettre l'huile d'olive et faire revenir la viande sur toutes les faces. Ajouter les petits oignons grelots et l'ail haché. Laisser dorer 3 minutes en remuant régulièrement pour que l'ail ne brûle pas. Poivrer et ajouter le vin blanc, et le laisser s'évaporer.

Ajouter le citron qui aura été coupé en 8 parts. Couvrir et laisser cuire 60 min à feu doux.

NB : on peut ajouter des fèves (600g) pelées. Dans ce cas, couvrir à nouveau et cuire 10 min de plus.
Servir ce plat avec des pommes de terre vapeur.



Comment éloigner les guêpes ?

Ecraser sommairement quelques clous de girofle, les mettre dans plusieurs soucoupes sur la table... C'est tout simple, c'est écologique et ça marche...

Le déjeuner au dehors en est facilité et plus agréable !

Les mouches noires qui se posent sur les corbeilles de fruits

Pour les chasser de la corbeille, y déposer quelques bouchons en liège... Effet garanti !

Dany CHABBERT

Le cheesecake aux fraises

(6 personnes)

Ingrédients :

250gr de philadelphia ou de mascarpone, 250 gr de crème fraîche liquide, 1 kg de fraises, 100 gr de sucre, 100 gr de sablés bretons, 50 gr de beurre, de l'agar agar, 10 cl de lait, 1 jaune d'œuf, des feuilles de menthe.

Recette :

Ecraser les sablés et mélanger au beurre fondu. Tasser bien cette pâte dans le fond du cercle du moule et mettre au frais. Porter à ébullition le lait et y ajouter l'agar agar. Mélanger le jaune d'œuf avec 2 cuillerées à soupe de sucre puis délayer avec le lait chaud, petit à petit pour ne pas cuire le jaune d'œuf. Laisser épaissir sur feu doux (comme pour un sabayon). Laisser refroidir ce mélange puis y ajouter le philadelphia ou le mascarpone selon votre choix, et ajouter le restant du sucre. Bien incorporer et bien mélanger. Monter la crème fraîche en chantilly, on peut se faire aider pour qu'elle soit bien ferme, d'un sachet de chantifix (marque Vahiné). Verser la moitié de la chantilly dans le cercle (on aura bien entendu ajouté le pourtour du moule autour du fond, où se trouve la pâte de sablés et beurre). Y déposer une couche de fraises entières ou coupées. Verser par-dessus le reste de chantilly et mettre au frigo 4 heures. Démouler et décorer de fraises et quelques feuilles de menthe.

NB: On peut remplacer les sablés par des spéculos et le philadelphia par du fromage blanc en faisselle bien égoutté.

La juste cuisson du rosbif

Avant d'enfourner la pièce de viande, mesurer sa circonférence, elle indique aussi son temps de cuisson... Pour 20 cm, il suffit de 20 minutes !



Pique-Nique Musical

Avec l'orchestre

APPORTEZ VOTRE **P**ANIER !

ELIXIR

PONT-DE-LARN

RESTAURATION
POSSIBLE
SUR PLACE

PROMENADES
A PONEY GRATUITES
A PARTIR DE 19H00

Vendredi 4 juillet

Pré de Caminade dès 19h (à côté de la Mairie)

Tindelou / frites, saucisse / frites, chevreuil / frites
Réservez en Mairie ou au Tabac Batut